

Chapitre 2. Méthodologie

2.1 Fondements méthodologiques

Mon travail de mémoire opte pour une recherche qualitative, de type compréhensif et selon une approche qui tend autant vers l'inductif que le déductif

2.1.1 Recherche qualitative

L'approche qualitative vise à étudier des faits particuliers au travers de différentes méthodes telles que les études de cas, les observations ou encore les entretiens. Avec cette approche, le chercheur part d'une situation concrète ayant un phénomène particulier qu'il tentera de comprendre et non de démontrer, de prouver ou de contrôler. Le chercheur va essayer de donner sens à ce phénomène. Avec le mode qualitatif, des données de contenu ressortent (il n'est pas question de données chiffrées) (Lebrun, 2013).

Fortin (2010) rajoute également que cette approche sert à comprendre les perceptions et les sentiments des personnes. La recherche qualitative sert non seulement à comprendre un phénomène connu mais elle peut également être utilisée afin de comprendre un domaine méconnu ou pour lequel les recherches déjà effectuées n'ont pas été suffisantes. C'est une approche qui repose sur des interactions sociales. En effet, les résultats obtenus au travers de cette démarche ne seraient pas possibles avec une démarche quantitative car une grande quantité d'informations serait perdue. Lorsqu'on décide d'utiliser l'approche qualitative, les outils qu'il faut privilégier sont, entre autres, les entretiens. Lors des différents entretiens, l'intervieweur travaille avec un guide d'entretien élaboré selon le sujet qu'il souhaite traiter. Il peut se permettre de l'adapter à son gré lors de l'entrevue suivant la tournure que prend la discussion. Il peut ainsi éliminer ou rajouter certaines questions qui lui semblent utiles.

Toujours selon Fortin (2010), la recherche qualitative serait plutôt privilégiée dans le domaine des sciences sociales et humaines. On peut aussi l'associer à l'anthropologie culturelle ou sociale car elle s'intéresse au comportement humain (Dempsey et Dempsey (2000), cités par Fortin (2010)). Denzin et Lincoln, cités par Fortin (2010, p.30) disent que « dans la recherche qualitative, on étudie les

participants dans leur milieu naturel et on interprète les phénomènes en se fondant sur les significations qu'ils donnent à ces derniers ».

La recherche qualitative vise à comprendre un phénomène et à interroger le point de vue des personnes qui s'y rapportent. Ces personnes sont amenées à décrire l'expérience telle qu'elles l'ont vécue. Afin de recueillir ces données, le chercheur doit faire des entrevues qui sont intégralement enregistrées puis transcrites. Les entretiens sont donc le principal recueil de données de la démarche qualitative (Fortin, 2010).

Je fais bien une recherche qualitative dans ce mémoire professionnel car je souhaite comprendre un phénomène actuel qui est l'évaluation à l'école infantine (1-2H). Je pars donc d'une situation concrète. Je ne cherche en aucun cas à démontrer, à contrôler ou à prouver quelque chose. De plus, je me suis rendue sur le terrain afin de m'entretenir avec des enseignantes. Au travers de ces entretiens, j'ai tenté de comprendre leur perception et leurs sentiments face à ce problème actuel qu'est l'évaluation. Toutes les raisons citées ci-dessus montrent que ma recherche est qualitative et non quantitative.

2.1.2 Approches inductive et déductive

Ces approches sont visibles dans ce travail pour plusieurs raisons. En effet, je me situe plutôt entre les deux. Avant d'en faire part, je vais tenter d'expliquer plus précisément en quoi consistent ces approches.

Lors d'un cours de Mme Lebrun (2013), nous avons vu qu'une approche inductive s'appuie sur un ensemble de faits pour ensuite en tirer une idée plus générale.

La revue « Alpha sociologie » (2011), quant à elle, explique à sa manière la démarche inductive. En effet, selon cette dernière, le chercheur employant cette approche observe la réalité sans idée préconçue pour en déduire, par la suite, des concepts généraux ou encore des théories.

Blais et Martineau (2006) ajoutent également que l'induction est un type de raisonnement qui consiste à passer du spécifique au général. De plus, cette approche permet de réduire les données brutes pour arriver à en faire ressortir le sens. Ces données sont guidées par des objectifs de recherche. L'approche

inductive s'appuie sur différentes méthodes telles que la lecture de données brutes afin de faire émerger différentes catégories.

Quant à l'approche déductive, celle-ci part plutôt du général au particulier. Fortin (2010, p.44) la définit ainsi : « Le raisonnement déductif s'inspire des principes généraux pour faire des prévisions qui conduisent à des observations particulières ; ce raisonnement va du général au particulier. ». Fortin (2010) explique également que cette approche est généralement utilisée lors d'une recherche quantitative. En effet, on utilise des propositions comme base de prédiction afin de vérifier les hypothèses.

Lors de cette recherche, je me situe entre les deux types d'approches car je suis parfois dans l'inductif et parfois dans le déductif. En effet, j'ai posé des objectifs de recherche, je me suis rendue sur le terrain afin de récolter des données concernant l'évaluation en 1-2H et ai ensuite dégagé certains concepts généraux suite à l'analyse de ces données. Je suis à ce moment-là dans une approche inductive. Par contre, certaines catégories d'analyse étaient prédéfinies ce qui se rapproche plutôt du déductif. Voilà les raisons pour lesquelles je me situe entre les deux.

2.1.3 Démarche compréhensive

La démarche compréhensive, autrement dit la recherche phénoménologique, a pour but de comprendre un phénomène et d'en saisir les points de vue des personnes qui en font ou en ont fait l'expérience (Fortin, 2010).

Lors de nos cours de recherche avec Mme Lebrun (2013), nous avons également vu que lorsque le chercheur veut comprendre, il doit faire preuve d'empathie. Il est important qu'il sache garder une certaine distance tout en étant dedans et dehors à la fois. Le chercheur se doit absolument d'être objectif et neutre afin d'éviter tout jugement de valeur. Se mettre parfois à la place du sujet lui permettra de comprendre au mieux son point de vue et d'en rendre compte de la manière la plus précise et explicite possible. En général, l'écrit universitaire de recherche (mémoire ou thèse) utilise avant tout une démarche compréhensive. En effet, les destinataires sont les pairs et les autres lecteurs à venir qu'il faut tenter de convaincre au travers de notre travail.

Mon mémoire rend compte d'une démarche compréhensive car il vise à comprendre les différentes pratiques d'évaluation des enseignants de 1-2H au sein de leur classe. Je cherche à comprendre les effets qu'a eus l'introduction du PER en matière d'évaluation en 1-2H. Afin d'y parvenir, j'ai fait mon recueil de données à l'aide d'entretiens. Cela m'a permis de percevoir le ressenti des enseignantes interviewées face à cette thématique, sans en prendre le parti bien entendu. J'ai dû faire preuve d'empathie.

2.2 Nature du corpus

Il existe différentes manières de récolter les données. Il y a, par exemple, le questionnaire, l'observation ou encore l'entretien. Pour ma part, j'ai opté pour le dernier moyen cité ci-dessus qui est l'entretien. En effet, je me suis entretenue avec différentes enseignantes de 1-2H afin de les questionner sur la problématique de l'évaluation.

2.2.1 Entretien

J'ai choisi l'entretien comme collecte de données car il m'a permis d'obtenir des informations précises ainsi que le ressenti des différentes enseignantes par rapport au sujet de l'évaluation. J'ai pu ainsi approfondir certains sujets avec les enquêtées, leur demander d'explicitier leurs propos et ai pu vérifier l'authenticité de leurs paroles. J'ai aussi pu percevoir les signes non verbaux des répondantes et ajuster, au besoin, le déroulement de l'entretien.

Selon Freyssinet-Dominjon (1997), l'entretien est un échange de paroles entre deux ou plusieurs personnes. Il peut être fait face à face ou par téléphone. C'est une pratique sociale qui comporte différentes finalités. Il existe des entretiens d'embauche, des entretiens avec un jury, des entretiens de soutien ou même encore des entretiens de vente. Dans mon cas, il n'est question d'aucun des exemples cités ci-dessus mais plutôt d'un entretien de recherche.

L'entretien de recherche est un moyen spécifique d'investigation et de construction des données propre au domaine des sciences sociales. Sa définition est la suivante :
« L'entretien de recherche est un dispositif de face à face où un enquêteur a pour

objectif de favoriser chez un enquêté la production d'un discours sur un thème défini dans le cadre d'une recherche. » (Freyssinet-Dominjon, 1997, p.145). Selon Lamoureux (2000) cité par Pasche Gossin (2013), l'entretien est un « outil de collecte de données qui sert à recueillir le témoignage verbal de personnes ; ses questions abordent des réalités plus personnelles que ne le fait un questionnaire. »

L'entretien de recherche comporte deux aspects qui le caractérisent. En effet, ce genre d'entretien est un dispositif monté par le chercheur pour les besoins de la recherche. Ce n'est donc pas une conversation ordinaire. L'entretien est pensé auparavant afin que la personne interrogée puisse produire les informations attendues par le chercheur. De plus, l'interlocuteur du chercheur a une certaine liberté de parole. L'entretien de recherche est donc une rencontre interpersonnelle avec ses aléas, ses difficultés et ses profits. Durant celui-ci s'instaure une coopération entre le chercheur et la personne interviewée. Blanchet et Gotman (1992), cités par Freyssinet-Dominjon (1997) définissent ainsi l'entretien :

« S'entretenir avec quelqu'un est, davantage encore que le questionner, une expérience, un événement singulier que l'on peut maîtriser, coder, standardiser, professionnaliser, gérer, refroidir à souhait, mais qui comporte toujours un certain nombre d'inconnues (et donc plus de risques) inhérentes au fait qu'il s'agit d'un processus interlocutoire et non pas simplement d'un prélèvement d'informations » (p.146).

Toujours selon Freyssinet-Dominjon (1997), cette méthode de recherche comporte quelques spécificités. Le chercheur se trouve en position de demandeur puis de meneur de jeu au cours de l'entretien. Il doit alors respecter certains préalables. En effet, il est important qu'il prenne contact auparavant avec la personne qu'il souhaite interviewer, qu'il lui explique le sujet de sa recherche ainsi que sa demande et qu'il mette en pratique les règles de bonne communication.

L'entretien peut également être désigné par le terme « entrevue ». Il constitue la principale méthode de collecte de données en recherche et plus particulièrement en recherche qualitative. L'entretien peut être non dirigé, semi-dirigé ou dirigé. Dans le premier cas de figure, l'enquêté développe le thème proposé. Quant à l'enquêteur, il utilise des relances mais pas de nouvelles orientations. Dans le second cas de figure, il ressemble à une conversation et permet ainsi à la personne interrogée

d'exprimer ses sentiments et ses opinions sur le sujet traité. L'enquêteur s'appuie sur un guide d'entretien lors de la conversation. Dans le troisième et dernier cas de figure, les questions sont, pour la plupart, fermées et l'attitude du chercheur est directive. Ce genre d'entretien est plutôt utilisé pour les recherches quantitatives (Lebrun, 2013).

Pour ma part, j'ai fait des entretiens semi-directifs. En effet, j'ai établi un guide d'entretien (cf. annexe 1) qui m'a servi de support lors de mes entrevues.

2.2.2 Guide d'entretien

Lors de la construction de mon guide d'entretien, j'ai veillé à ce que le langage soit accessible, le vocabulaire adapté et qu'il y ait une certaine logique dans l'ordre de mes questions.

Comme je l'ai déjà cité auparavant dans mon travail, j'ai construit ce guide d'entretien afin qu'il puisse me guider lors de mes entrevues. Il s'articule de la manière suivante : tout d'abord, il est constitué de quelques phrases d'introduction qui permettent à la répondante d'entrer dans le contexte. Puis, des questions concernant les données personnelles surviennent. Par la suite, j'ai ordonné mes questions sur deux colonnes. Dans la colonne de gauche se trouvent les questions concernant les thèmes principaux de ma recherche et dans la colonne de droite les questions de relance. Pour finir, je demande à la personne interviewée si elle souhaite ajouter quelque chose et conclus l'entretien avec les remerciements (cf. annexe 1).

2.2.3 Procédure et protocole de recherche

Le premier contact avec les enseignantes de 1-2H s'est fait par e-mail ou par téléphone. A ce moment-là, je me suis présentée et leur ai expliqué en quelques mots le sujet de ma recherche. Ensuite, je leur ai demandé si elles étaient d'accord de participer à mon projet. Suite à cela, je leur ai fait parvenir le contrat de recherche par e-mail (cf. annexe 2). Dans celui-ci, j'ai présenté un résumé de ma recherche et ai expliqué les conditions de l'entretien ainsi que la manière dont allaient être traitées les données. De plus, je me suis engagée à respecter les principes du code d'éthique. J'ai demandé aux enseignantes de prendre connaissance de ce contrat avant l'entretien et de prendre contact avec moi si elles étaient en désaccord avec ce dernier.

Les entretiens se sont déroulés dans le courant des mois de novembre et décembre dans les classes respectives des enseignantes. Faire l'entretien dans leur classe leur permet, à mon avis, de se sentir plus à l'aise et de répondre ainsi le plus sincèrement possible à mes questions. Au début de chaque entretien, j'ai remercié les personnes d'avoir bien voulu participer à ma recherche et leur ai rappelé quelques points du contrat. Les entretiens ont duré environ 45 minutes et ont été à chaque fois enregistrés et transcrits par la suite pour en faciliter l'analyse. Les données récoltées ont bien entendu été rendues anonymes comme je l'ai précisé dans le contrat de recherche.

2.2.4 Echantillonnage

J'ai choisi d'interviewer 6 enseignantes différentes : deux enseignantes travaillant dans le canton du Jura, deux enseignantes exerçant dans le canton de Neuchâtel et deux enseignantes travaillant dans le Jura bernois. Ainsi, je peux avoir une vue globale de ce qui se passe dans l'espace BEJUNE. Cela peut être, à mon avis, enrichissant car ces personnes ne sont pas issues du même endroit. De plus, j'ai souhaité que ces enseignantes aient au moins 5 ans d'expérience en 1-2H afin qu'elles aient pu vivre le changement avec HarmoS. Ces enseignantes sont présentées dans le tableau figurant ci-dessous. Les prénoms utilisés sont des prénoms d'emprunt.

J'ai profité de certains contacts établis au fil de mes expériences professionnelles (stages et remplacement) au sein de la HEP pour interviewer mes anciennes FEES ou collègues et mes camarades de classe m'ont donné quelques noms d'enseignants qu'elles avaient elles-mêmes côtoyés.

Tableau 1: échantillonnage

Enseignantes	
Sandra	Elle a entre 40 et 49 ans et travaille depuis 24 ans en 1-2H. Elle enseigne dans le canton du Jura et occupe actuellement un poste à 100%. Pour elle, évaluer les élèves n'est pas une contrainte et lui paraît tout à fait normal.
Sylvie	Elle a un peu moins de 50 ans et enseigne depuis 28 ans dans les degrés 1-2H. Elle travaille à 100% dans le canton du Jura. Pour elle, évaluer est un acte plutôt

	contraignant. Toutefois, le rapport qu'elle entretient avec l'évaluation a évolué au fil du temps.
Cécile	Elle a entre 30 et 39 ans et travaille en 1-2H depuis toujours, c'est-à-dire depuis 18 ans. Elle occupe une place à 50% dans le canton de Berne. Evaluer est pour elle une nouveauté. En effet, elle n'y réfléchissait pas autant avant l'introduction des nouvelles directives.
Nicole	Elle a 50 ans et plus et travaille depuis 28 ans dans les degrés 1-2H. Elle enseigne dans le canton de Neuchâtel et a un taux d'occupation de 100%. L'évaluation est pour elle une chose qui l'intéresse tout particulièrement. Elle y accorde une grande importance.
Corinne	Elle a 50 ans et plus et enseigne depuis 30 ans en 1-2H. Elle travaille dans le canton de Neuchâtel à 60% dont 20% de soutien langagier. Selon elle, l'évaluation est quelque chose de tout à fait normal.
Nadège	Nadège a entre 30 et 39 ans et travaille depuis 12 ans en 1-2H. Elle occupe un poste d'un peu moins de 40% dans le canton de Berne. Elle perçoit l'évaluation comme la chose la plus importante à faire en 1-2H.

2.3 Méthodes d'analyse des données

2.3.1 Transcription

Après avoir récolté les données sur le terrain à l'aide d'entretiens enregistrés, une seconde étape commence : celle de la transcription. C'est une opération durant laquelle on fait passer le contenu verbal recueilli oralement de l'enregistrement sonore à un support écrit. Passer par cette étape permet, par la suite, d'analyser plus facilement les données. Il existe plusieurs sortes de transcriptions. La première est la transcription intégrale. Lors de celle-ci, le chercheur reprend la totalité des informations verbales, paraverbales et non verbales de l'entretien ainsi que les éventuelles pauses et interruptions. Cette sorte de transcription n'est pas forcément utile dans une recherche de type sociologique. Elle peut tout au plus constituer un premier texte avant l'établissement d'un second texte servant à l'analyse. La seconde est la transcription élaborée. Lors de cette dernière, l'enquêteur retouche

plusieurs fois son texte, c'est-à-dire que celui-ci passe par plusieurs étapes. Par exemple, commencer par retaper le texte au mot près puis retoucher les tournures de phrases et la grammaire (Freyssinet-Dominjon, 1997).

Pour ma part, j'ai fait une transcription qui se rapproche plutôt de la transcription intégrale même si j'ai transcrit uniquement les informations qui semblaient utiles à ma recherche. De plus, j'ai décidé de numéroter chaque entretien afin de m'y retrouver plus facilement.

Pour transcrire un entretien, j'ai procédé de la façon suivante : tout d'abord, j'écoutais quelques secondes de l'enregistrement, mettais sur pause et écrivais ce que je venais d'entendre. Je répétais ces opérations jusqu'à la fin de l'enregistrement. Par moment, j'ai dû revenir en arrière et réécouter plusieurs fois l'enregistrement afin d'être sûre d'avoir bien compris ce qui avait été dit et de ne rien oublier. J'ai défini quelques abréviations afin de faciliter les transcriptions des entretiens. Par exemple, pour désigner l'enseignante j'ai utilisé la lettre « E ». J'ai également mis un numéro à côté du « E ». Ce numéro correspond au numéro de l'entretien. Par exemple, l'abréviation « E1 » désigne l'enseignante de l'entretien 1. De plus, la lettre « N » désigne mon prénom (Noémie). J'ai transcrit tel quel les paroles des enseignantes interviewées mais ai fait quelques modifications au niveau de la grammaire. Par exemple, j'ai ajouté les « ne » et les « ne...pas ». Par contre, je n'ai pas transcrit les « heu » parasites car il y en a en général un grand nombre. J'ai utilisé des points de suspension (...) lorsque les phrases n'étaient pas terminées par les enseignantes et des « XXX » lorsque je n'estimais pas utile pour ma recherche l'information donnée par ces dernières et que, de ce fait, je ne la transcrivais pas. De plus, j'ai utilisé une barre oblique (/) pour désigner les pauses que faisaient les enseignantes lors des entretiens. Pour finir, j'ai également écrit les actions des enseignantes ainsi que leur rire entre parenthèses.

2.3.2 Traitement des données

Selon les cours que j'ai suivis à la HEP, traiter les données consiste à transformer les données brutes en données élaborées. Cela est possible grâce à des procédés techniques et à différentes méthodes.

J'ai traité les différentes données collectées au cours des entretiens de la manière suivante. Après avoir écouté les entretiens et les avoir transcrits, je les ai imprimés afin de les avoir sur format papier. Puis, je les ai relus pour me remémorer les différents aspects abordés par les enseignantes durant les entrevues. Autrement dit, j'ai procédé à une lecture flottante. Par la suite, j'ai refait une lecture mais plus approfondie. De là, certaines catégories ont émergé. J'ai alors utilisé des couleurs afin de repérer les éléments des différents entretiens pouvant se regrouper dans une même catégorie. Certaines catégories se rapportant bien entendu à des points de ma problématique, j'ai fait des liens avec celle-ci. J'ai également relevé certains éléments qui me paraissaient importants et en ai fait part, même si ces derniers ne se rapportaient pas à ma problématique.

2.3.3 Méthodes et analyse

Le but de l'analyse de contenu est d'attribuer une signification aux données récoltées.

Lors de ce travail, j'ai fait une analyse de contenu. Comme le mentionne Fortin (2010), l'analyse de contenu traite les données qualitatives de manière à en découvrir les thèmes marquants et les tendances. En effet, pour ma part, j'ai répertorié les thèmes ressortant dans mes données récoltées et les ai classés dans différentes catégories.

Une fois les catégories définies, j'ai présenté mes données, les ai analysées et ai mis les résultats en lien avec ma problématique. Pour finir, tout au long de mon analyse, j'appuie mes propos avec les verbatim des enseignantes interviewées et me pose certaines questions par rapport aux résultats obtenus.

Chapitre 3. Analyse et interprétation des résultats

Ayant effectué mes six entretiens, je vais à présent exposer mes données selon différentes catégories et les analyser. Elles sont présentées de manière synthétique dans l'annexe 3. Dans ce chapitre, ces données se trouvent sous forme de tableau, de figure ou encore de texte. Mes propos sont illustrés par des verbatim extraits des entretiens que j'ai menés avec les enseignantes. Je vais également faire des liens avec ma problématique et relever ce que le PER a apporté de nouveau dans chaque catégorie. Cela me permettra de répondre à ma question de recherche à savoir : quels sont les effets sur les enseignants BEJUNE de 1-2H à propos de l'évaluation suite aux nouvelles directives ?

3.1 Les différents points de vue des enseignantes sur l'évaluation

Suite à mes différents entretiens, je remarque que les enseignantes n'ont pas toutes le même point de vue concernant l'évaluation. En effet, elles n'entretiennent pas toutes le même rapport à l'évaluation. Dans les sous-chapitres suivants, je vais expliciter ces différents points de vue.

3.1.1 Effet crainte

Evaluer est un acte complexe et pour certaines enseignantes, cela génère quelques craintes.

Tableau 2: les craintes générées par l'évaluation

Craintes	
----------	--

Crainte de primariser

« Le grand souci des anciennes enseignantes, celles qui ont le brevet d'école enfantine, c'était le fait que cela devienne trop scolaire, trop ressemblant à l'école primaire où il y a des notes. » (Cécile).

Crainte d'étiquetage

« Cela ne reflète pas forcément ce qui se vit en classe. Cela peut être à double tranchant. Cela rassure les parents mais